



Dossier de presse

Comptes 2011

1. Situation économique

La recherche de solutions à la crise de l'euro est sans conteste le fait marquant de l'année écoulée. La Grèce, puis l'Italie, se sont vu imposer d'importantes mesures d'austérité. Dans un tel contexte, l'économie de la zone euro n'a connu qu'une faible croissance, pénalisée par ailleurs par un taux de chômage de quelque 10%. En Suisse, la Banque Nationale Suisse (BNS), estimant que le franc suisse était surévalué, a fixé en septembre dernier un cours planché de 1,20 franc pour un euro. Pour ce faire, elle a annoncé qu'elle achèterait sans limite des devises. Au terme de l'année écoulée, la mesure tenait toujours, de quoi soulager quelque peu les entreprises exportatrices. Echappant aux vents contraires, la branche de l'horlogerie a présenté des résultats records. Selon les statistiques de la Fédération horlogère, les exportations ont atteint 19,3 milliards de francs, soit une progression de plus de 19% par rapport à 2011. L'économie neuchâteloise en a profité, elle qui a vu son taux de chômage moyen passer de 6,4% en 2010 à 4,9% l'année dernière.

2. Conduite des finances

2.1. Principe d'échéance

Dans le cadre du bouclage des comptes de l'exercice 2010, le principe d'échéance avait été appliqué pour près de 70% des charges de l'Aide sociale (7 millions de francs). Un complément de 2 millions (100%) de francs a été comptabilisé au bouclage des comptes de l'exercice écoulé.

Ce principe a également été appliqué aux écolages pour l'enseignement spécialisé ainsi qu'à la participation aux mesures d'intégration professionnelle.

Le nouveau plan comptable (MCH2) pourra ainsi être introduit sans douloureux ajustements. Les charges et les produits comptabilisés à double lors du changement de plan devraient en effet plus ou moins s'équilibrer.

2.2. Projections des charges et des revenus en cours d'exercice

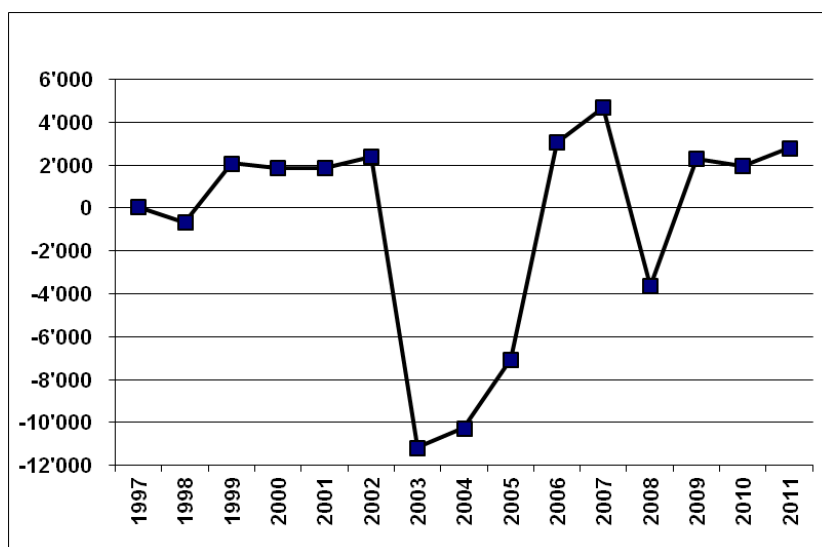
Comme chaque année, les projections annuelles, basées sur l'état des comptes au 30 avril et au 31 août, ont permis de prévoir le résultat final.

2.3. Evolution des finances

Ce chapitre présente les évolutions à long terme des finances communales en mettant en évidence les principales données financières de 1997 à 2011.

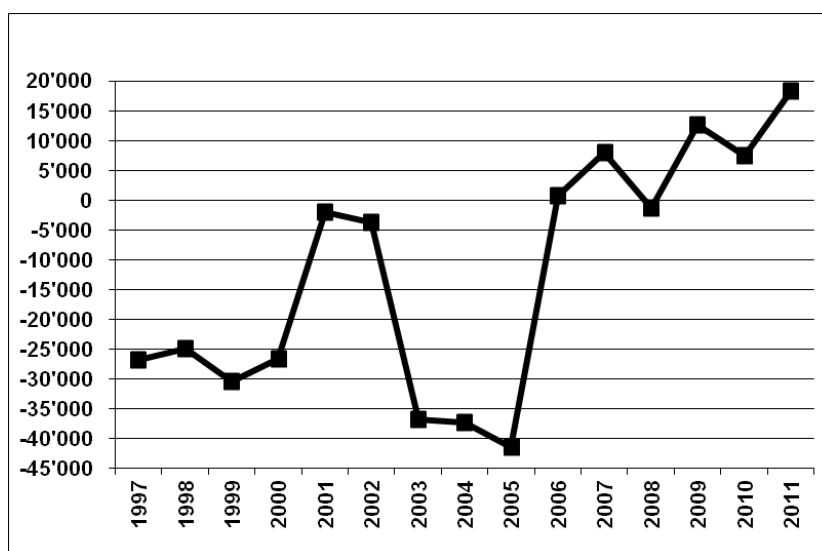
Les éléments présentés concernent les résultats du compte de fonctionnement et du compte des investissements, l'évolution de la dette à long terme, celle de la fortune nette et des réserves ainsi que de la quotité des intérêts, soit de la part des revenus du compte de fonctionnement qui doit être consacrée au paiement des intérêts de la dette.

Résultats du compte de fonctionnement (en milliers de francs)



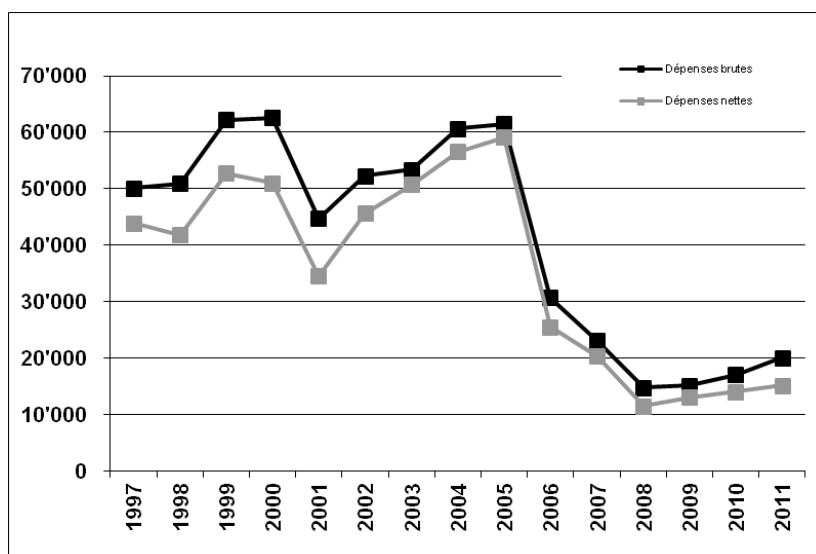
Le ralentissement économique consécutif au 11 septembre 2001 a fait plonger le résultat des années 2003 à 2005, malgré d'importantes mesures d'économies, avant un redressement découlant principalement des taxations extraordinaires du plus grand contribuable de la ville en 2006 et 2007. La crise financière a eu un effet immédiat sur l'imposition de certaines sociétés de la ville et a accentué en 2008 le déficit qui avait été budgétisé. L'imposition des entreprises, ainsi que les mesures prises au sein de l'administration, ont permis de dégager des bénéfices depuis 2009.

Solde de financement (en milliers de francs)



La reprise économique du début des années 2000, conjuguée aux effets du désenchevêtrement, ont permis de résorber presque totalement l'insuffisance de financement. La crise post 11 septembre l'a toutefois détériorée à nouveau jusqu'à la reprise de 2006. Des investissements contenus, des amortissements extraordinaires, des attributions aux réserves et des résultats positifs ont depuis lors permis de dégager un excédent de financement.

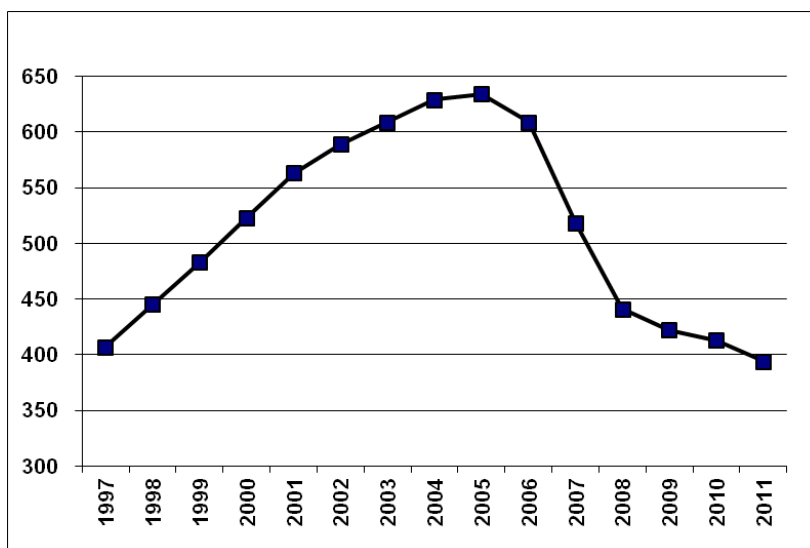
Comptes des investissements (en milliers de francs)



Jusqu'en 2005, plusieurs infrastructures importantes, comme l'Hôpital Pourtalès, le nouveau collège de la Maladière, la Halle de gymnastique triple de la Riveraine et le Fun'ambule, ont été réalisées.

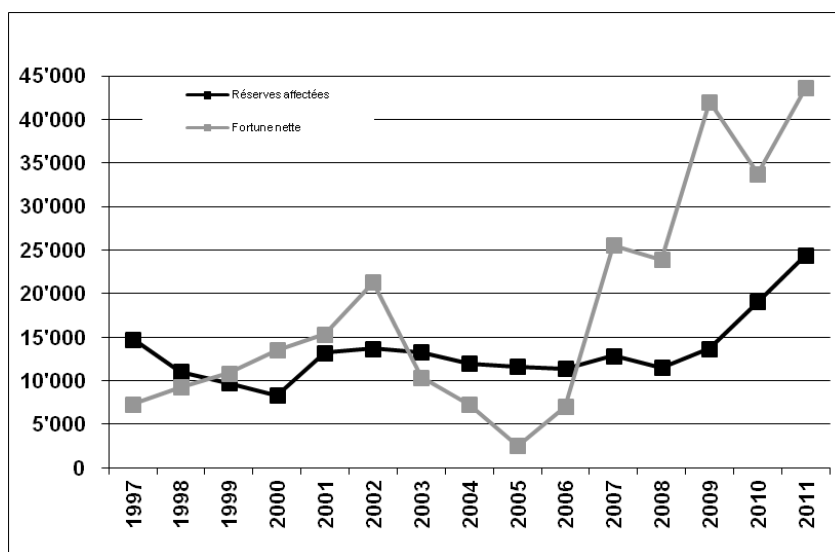
En 2007, les investissements des Services industriels dans le domaine de l'électricité et du gaz ont été sortis des comptes de la Ville et expliquent en grande partie la diminution qui s'est poursuivie en 2008. L'autofinancement des investissements est atteint depuis 2008.

Dettes à long terme (en millions de francs)



La dette à long terme affiche un recul pour la 6^{ème} année consécutive. Il y a d'abord eu les effets liés au désenchevêtrement, puis des investissements inférieurs aux enveloppes budgétaires et des résultats bénéficiaires. Au cours de l'exercice 2011, 49 millions de francs d'emprunts ont été remboursés au taux moyen de 3,81%, alors que 40 millions de francs ont été reconduits au taux moyen de 2,21%.

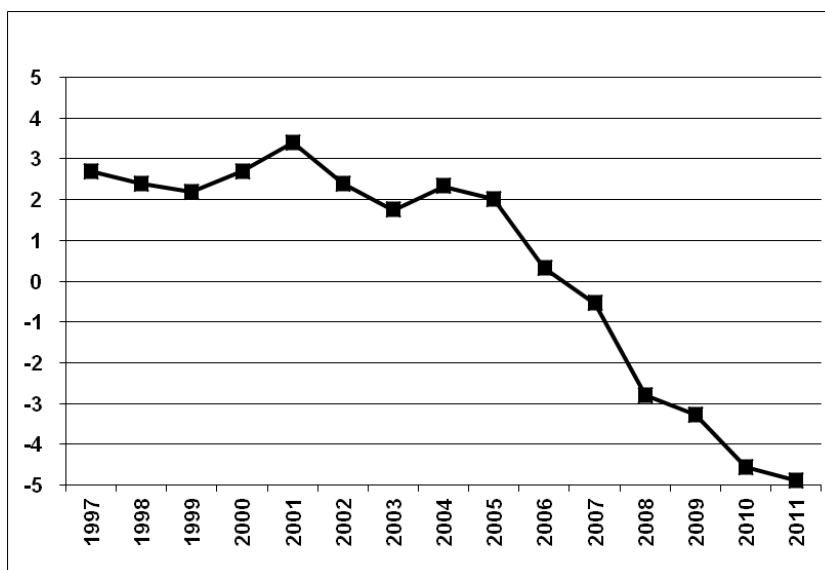
Fortune nette et réserves (en milliers de francs)



Avec la création d'un fonds pour des projets d'agglomération (7 millions de francs), les réserves affectées se montent à plus de 24 millions de francs.

Des plus-values réalisées sur des ventes de terrains (Boudry et Cadolles), ainsi que le résultat 2011, ont permis à la fortune nette d'augmenter de 10 millions de francs.

Quotité des intérêts (en %)



La quotité des intérêts est constituée des intérêts nets (intérêts passifs – revenus des biens) en pour-cent des revenus du compte de fonctionnement (sans les imputations internes). Cet indicateur donne la part des revenus du compte de fonctionnement qui doit être consacrée au paiement des intérêts de la dette.

Cet indicateur, en recul depuis 2004, affiche des valeurs négatives depuis 2007. Dès cette date, les revenus des biens sont donc supérieurs aux intérêts passifs.

Frein à l'endettement

Si la Ville de Neuchâtel devait appliquer les mécanismes du frein à l'endettement de l'Etat, le constat sur les comptes 2011 serait le suivant :

- pour les comptes de fonctionnement, l'objectif à atteindre aurait été un déficit ne dépassant pas 5'155'919 francs, soit 2% du total des revenus (sans les imputations internes),
- pour le compte des investissements, la marge d'autofinancement aurait été de 10'613'500 francs, soit 70% du montant des investissements nets. Le degré d'autofinancement réalisé est de 219,8% et permet de financer, en plus des investissements, d'autres actifs, et donc de réduire la dette.

3. Analyse du fonctionnement

3.1. Charges de personnel

en milliers de francs	C 2011	B 2011	2010	2009	2008	Ecart C11/B11	
Administration	78'957	79'864	75'077	76'554	75'773	-907	-1.1%
Ecoles, service médical et clinique dentaire	17'444	17'445	17'243	17'369	17'198	-1	0.0%
TOTAL	96'401	97'309	92'320	93'923	92'971	-908	-0.9%

Les charges de personnel sont globalement inférieures au budget de plus de 900'000 francs (-0,9%). Cette diminution s'explique notamment par des coûts inférieurs au niveau de la caisse de pensions, à la suite d'une surévaluation des rappels, lors de l'établissement du budget.

L'augmentation entre les comptes 2010 et 2011 est de 4,42%. Cette hausse due principalement à l'augmentation de 17,29 postes entre les deux exercices.

Les effectifs globaux prévus au budget étaient de 686,08 postes. Durant l'exercice écoulé, la Ville a compté en moyenne sur l'année 692,07 équivalent plein temps, soit 5,99 postes de plus que budgété.

3.2. Biens, services et marchandises

en milliers de francs	C 2011	B 2011	2010	2009	2008	Ecart C11/B11	
Administration	42'894	42'319	41'769	42'875	40'733	575	1.4%
Energies	6'549	7'076	7'141	7'124	6'001	-527	-7.4%
TOTAL	49'443	49'395	48'910	49'999	46'734	48	0.1%

En ce qui concerne l'administration, les charges de biens, services et marchandises seraient inférieures au budget si l'on ne tenait pas compte des crédits supplémentaires pour le concours NumaPort (510'000 francs) et de l'adaptation du dispositif d'accueil préscolaire et parascolaire (426'305 francs) ainsi que des crédits décidés selon l'article 166 (1'034'666 francs).

L'amélioration à la Section de l'énergie provient de la diminution des coûts d'exploitation dans le domaine de l'eau et notamment du solde en faveur de la Ville sur l'exercice 2010.

3.3. Subventions

Le montant des subventions est supérieur au budget de près de 8,7 millions de francs (22%).

Le principe d'échéance est appliqué pour l'intégralité des charges de l'Aide sociale (complément de 2 millions de francs, ajouté au 7 millions de francs déjà comptabilisés en 2010). Il l'a été également pour les écolages de l'enseignement spécialisé ainsi que pour la participation aux mesures d'intégration professionnelle.

La contribution au fonds provisoire de répartition de l'impôt des personnes morales, de près de 5,5 millions de francs, résulte de l'application des dispositions transitoires de la loi portant modification de la loi sur les contributions directes (personnes morales), concernant les années fiscales 2011, 2012 et 2013.

La participation à la péréquation intercommunale a été de 7'569'400 francs. Elle est le résultat d'une participation à la péréquation des ressources pour 14'135'448 francs diminuée de la compensation des surcharges structurelles pour 6'566'048 francs.

Evolution des charges réparties par l'Etat

Sans tenir compte de la part de l'Aide sociale 2011 comptabilisée, selon le principe d'échéance, la même année, mais en intégrant le versement au fonds de répartition des personnes morales, les charges facturées par l'Etat ont été supérieures au budget (+26,7%). Le tableau suivant présente l'évolution de certaines charges facturées compte tenu des critères de répartition en vigueur depuis 2005.

en milliers de francs	C 2011	B 2011	2010	2009	2008	Ecart C11/B11	
Aide sociale	8'492	9'250	8'428	7'715	7'726	-758	-8.2%
Insertion socio-prof.	201	150	160	133	149	51	34.0%
Alloc. fam. pers. sans emploi	319	120	140			199	165.8%
Mesures d'intégration prof.	2'360	1'900	1'590	2'245	1'443	460	24.2%
Déficit transports	8'410	8'515	8'130	8'028	7'936	-105	-1.2%
Contribution de solidarité	-	-	1'954			0	
Fonds de répartition PM	5'498					5'498	
Versement fds péréquation	7'569	6'000	4'960	4'617	6'126	1'569	26.2%
TOTAL	32'849	25'935	25'362	22'738	23'380	6'914	26.7%

La part à l'Aide sociale 2010 est inférieure au budget de 758'000 francs (-8,2%). La part aux mesures d'intégration professionnelle augmente de 460'000 francs par rapport au budget et est supérieur au montant de 2009.

Le montant versé au fonds de répartition est quelque peu atténué par celui reçu de ce même fonds (2^{ème} répartition), soit 948'093 francs.

La contribution à la péréquation intercommunale augmente de plus de 1,5 million de francs, en fonction de l'augmentation des recettes fiscales.

3.4. Encadrement de la petite enfance

en milliers de francs	C 2011	B 2011	2010	2009	2008	Ecart C11/B11	
Part communale APE*	2'230	2'215	2'206	2'101	1'841	15	0.7%
Crèche de Serrières	652	559	578	539	532	93	16.6%
Crèche des Acacias	337	361	295	290	236	-24	-6.6%
Crèche des Bercles	676	665	588	533	499	11	1.7%
Crèche Centre-Ville	874	750	783	812	692	124	16.5%
Crèche des Charmettes	219	-	-	-	-	219	
Accueil des écoliers	2'043	1'606	1'562	1'561	1'323	437	27.2%
Le P'tit Sioux	32	32	32	32	32	-	0.0%
Courte Echelle	20	20	20	20	11	-	0.0%
Ateliers privés	16	16	16	16	16	-	0.0%
TOTAL	7'099	6'224	6'080	5'904	5'182	875	14.1%

* Accueil de la Petite Enfance

Globalement, les charges de l'encadrement de la petite enfance augmentent par rapport au budget de 875'000 francs (14,1%), principalement en raison de l'ouverture de nouvelles structures d'accueil, en lien avec la nouvelle loi.

Le tableau comprend tant les charges des crèches de la Ville que la part de cette dernière pour les enfants accueillis dans les communes voisines.

3.5. Recettes fiscales

en milliers de francs	C 2011	B 2011	2010	2009	2008	Ecart C11/B11	
Impôt sur le revenu	71'605	73'300	70'296	71'813	70'442	-1'695	-2.3%
Impôt sur la fortune	6'321	6'000	6'165	5'422	6'682	321	5.4%
Impôt sur le bénéfice	71'926	49'400	54'609	43'427	38'207	22'526	45.6%
Impôt sur le capital	4'900	6'100	9'728	12'281	8'599	-1'200	-19.7%
Fonds de répartition net	-4'549	-					
Péréquation	-7'569	-6'000	-4'960	-4'617	-6'126	-1'569	26.2%
Rectificatifs et amendes	1'015	1'400	2'351	2'161	1'147	-385	-27.5%
Pertes et abandons	-1'863	-1'820	-1'871	-1'913	-2'018	-43	2.4%
Taxe sur les chiens	124	135	126	110	111	-11	-8.1%
Taxe sur les spectacles	1'041	979	965	908	1'112	62	6.3%
TOTAL	142'951	129'494	137'409	129'592	118'156	13'457	10.4%

L'impôt sur le revenu des personnes physiques est à nouveau en hausse mais est toutefois inférieur au budget ainsi qu'aux comptes 2009.

Le montant de l'impôt sur la fortune est à la fois supérieur au budget et aux comptes 2010.

Le montant des rectificatifs et amendes est inférieur au budget de 385'000 francs du fait de la baisse des rectificatifs d'impôt des personnes morales consécutif à l'application du nouveau taux holding à des entreprises bouclant durant le premier semestre 2010.

L'impôt sur le bénéfice des personnes morales est largement supérieur au budget grâce au niveau d'imposition du plus important contribuable de la Ville. A ce stade, il s'agit là de la seule conséquence indirecte de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale.

L'impôt sur le capital est inférieur au budget malgré la dissolution de la provision pour rectifications futures créée en 2010 en prévision de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les contributions directes des personnes morales.

Taxe sur les spectacles

Le montant de la taxe est supérieur au budget de 62'000 francs. Les améliorations sont de 7'717 francs à la Police, 47'782 francs à la Culture, 24'995 au Cinéma, 785 francs aux Sports et 47'340 aux Patinoires sont légèrement atténuées par les baisses de 12'132 francs au Théâtre et de 54'624 francs au Stade de la Maladière.

3.6. Taxes, émoluments et tarifs

Taxe d'épuration

La dernière augmentation de la taxe d'épuration remonte à 2006. Le déficit 2011 a nécessité un prélèvement à la réserve de 215'889 francs. Celle-ci se monte au 31 décembre à 847'489 francs.

Taxe d'enlèvement des déchets solides

La dernière adaptation de cette taxe date du 1^{er} juillet 2006. L'avance au bilan a été amortie, conformément à la législation cantonale, à hauteur de 363'154 francs.

Le déficit 2011 a nécessité une attribution à l'avance au financement spécial de 623'089 francs, portant ainsi cette avance à 962'562 francs au 31 décembre.

Taxe des ports

Le produit de la taxe des ports a permis de dégager un bénéfice. Celui-ci se monte à 66'507 francs et a été versé à la réserve des ports.

Tarif de l'eau

Le bénéfice réalisé en 2011 a permis d'amortir totalement l'avance au bilan pour 80'029 francs et d'alimenter la réserve à hauteur de 1'099'811 francs.

4. Analyse des investissements

Au cours de l'exercice écoulé, les investissements nets réalisés sont inférieurs de plus de 25 millions de francs par rapport au budget.

Patrimoine	TOTAL	Administratif	Financier	Budget
Investissements bruts	24'567'567	20'012'152	4'555'416	37'462'000
Recettes	-17'391'868	-4'850'009	-12'541'859	-5'225'000
Investissements nets	7'175'699	15'162'143	-7'986'444	32'237'000

Les investissements nets financés par des taxes ou des tarifs (STEP, domaines des déchets, de l'eau et des ports) se montent à 3'685'955 francs.

Les investissements bruts sont inférieurs au budget de près de 13 millions de francs. Le volume des investissements, moins important que prévu, s'explique par le report et l'abandon de certains d'entre eux. Quant au montant des investissements nets, l'écart est encore plus grand en raison de recettes supérieures au budget suite à la vente d'immeubles du patrimoine financier.

Principaux investissements bruts	en francs
Entretien du domaine public	1'808'991
Points de collecte des déchets enterrés	1'546'796
PGEE mise en œuvre de la première étape	1'358'235
Entretien lourd des bâtiments	1'954'590
Achat « Au Débarcadère »	825'000
Valorisation immeubles Cadolles	1'845'649
Achat d'un camion échelle	991'312
Rénovation et transformation du collège de la Promenade	3'945'730
Acquisition et rénovation de la crèche des Charmettes	790'335
Millénaire 2011	1'476'262
Restauration et mise en valeur de la Collégiale	1'577'150
Energies, investissement eau	1'344'607
TOTAL	19'464'657

Autofinancement

	2011	B 2011	2010
Total investissements nets	15'162'143	30'932'000	14'012'265
Autofinancement	-33'328'524	-15'178'900	-21'520'470
Excéd. (-) /Insuf. de financement	-18'166'380	15'753'100	-7'508'205

L'importante capacité d'autofinancement a permis de dégager un excédent de financement de 18,2 millions de francs. Il a été ainsi possible de poursuivre les efforts de désendettement et de réduire par conséquent les charges financières futures.

Evolution de la dette et de la charge d'intérêts

	C 2011	B 2011	2010	2009	2008
Dette à court terme (en milliers de francs)	23'000	65'000	30'000	25'000	40'000
Dette à long terme (en milliers de francs)	394'000	422'000	413'000	422'000	441'000
Intérêts passifs (en milliers de francs)	12'637	13'397	13'548	15'865	17'429

Le volume des emprunts à court et long terme a été inférieur à l'enveloppe budgétaire. La reconduction et la conclusion d'emprunts à un niveau inférieur aux montants prévus au budget et l'obtention de taux d'intérêts plus favorables que ceux estimés ont permis également de diminuer la charge d'intérêts.

5. Fonds propres

	2011	2010	2009	2008	Ecart C11/10	
Réserves	23'207	13'149	12'977	10'791	10'058	76%
Provisions	1'210	5'900	700	700	-4'690	-79%
Fortune nette	43'687	33'739	42'034	23'902	9'948	29%
Fonds propres	68'104	52'788	55'711	35'393	15'316	29%

Avec l'accord de l'Etat, un fonds pour des projets d'agglomération a été créé et alimenté par un versement de 7 millions de francs (voir le projet d'arrêté II). Un nouveau fonds destiné à soutenir l'installation de panneaux solaires photovoltaïques a été doté d'un montant de 500'000 francs. Le niveau des réserves augmente en outre suite à des attributions extraordinaires de 100'000 francs à la réserve pour l'encouragement à la formation, de 1 million de francs à la réserve pour l'entretien des immeubles locatifs, de 150'000 francs à la réserve forestière et de 50'000 francs à la réserve pour l'achat d'objets de collection.

Il a été renoncé à prélever dans les réserves lorsque cela n'était pas obligatoire. Le prélèvement à la provision pour débiteurs d'impôt n'a pas été effectué.

La provision de 5,2 millions de francs créée en 2010 dans le cadre de l'imposition des sociétés holding a été dissoute en 2011. Une provision pour débiteurs douteux a été dotée d'un montant de 510'000 francs (conséquences de la faillite de Xamax en particulier).

L'augmentation de la fortune nette résulte des trois postes suivants :

	Fr.
Le bénéfice réalisé en 2011	2'800'000.-
L'opération immobilière des Cadolles (plus-value après amortissement de l'ancien hôpital)	2'868'000.-
La vente d'un terrain à Boudry	4'187'000.-
Total	9'855'000.-

Avec un montant de 43,7 millions de francs, l'objectif fixé dans le programme politique en ce qui concerne le niveau de la fortune nette est largement dépassé.

B. BILAN CONSOLIDE

ACTIF	31.12.2011	31.12.2010
PATRIMOINE FINANCIER	290'593'600.26	291'208'420.21
10. Disponibilités	7'359'654.30	10'463'027.98
11. Avoirs	43'678'721.97	41'254'398.51
12. Placements	218'315'571.48	220'969'377.72
13. Actifs transitoires	21'239'652.51	18'521'616.00
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	230'772'686.86	234'851'669.41
14. Investissements	221'384'227.32	225'716'738.70
15. Prêts et participations permanentes	7'365'681.00	7'571'804.90
16. Subventions d'investissements	1'060'216.00	777'484.00
17. Autres dépenses à amortir	-	-
18. Avances aux financements spéciaux	962'562.54	785'641.81
	521'366'287.12	526'060'089.62

Le bilan au 31 décembre 2011 a encore diminué, grâce notamment à la vente des Cadolles ainsi qu'aux amortissements extraordinaires. Le ratio des actifs circulants divisé par les capitaux étrangers à court terme est resté relativement stable, passant à 157% (146% en 2010). Le degré de couverture des immobilisations, par l'addition des fonds étrangers à long terme et des fonds propres (règle d'or du bilan), a atteint un taux de 103% (101% en 2010).

- 10 - La diminution des liquidités est liée à la baisse du volume d'emprunt à court terme.
- 11 - Globalement, les avoirs augmentent par l'effet des mouvements sur les comptes courant et les débiteurs.
- 12 - La vente d'immeubles du patrimoine financier explique la baisse de cette rubrique au bilan.
- 13 - Les recettes à recevoir, notamment fiscales, expliquent le niveau relativement élevé de ce poste.
- 14 - Les amortissements extraordinaires effectués en 2011 contribuent à la diminution des investissements.
- 18 - Ce poste n'est plus constitué que de l'avance pour la taxe d'enlèvement des déchets solides.

PASSIF	31.12.2011	31.12.2010
ENGAGEMENTS	454'472'385.13	479'172'453.44
20. Engagements courants	9'461'521.70	5'485'980.96
21. Dettes à court terme	23'000'000.00	30'000'000.00
22. Dettes à moyen et long termes	394'000'000.00	413'000'000.00
23. Engagements envers des entités particulières	-15'096.75	8'078.65
24. Provisions	1'210'109.80	5'900'000.00
25. Passifs transitoires	26'815'850.38	24'778'393.83
FONDS PROPRES	66'893'901.99	46'887'636.18
28. Financements spéciaux et réserves	23'207'222.56	13'148'667.71
29. Fortune nette	43'686'679.43	33'738'968.47
	521'366'287.12	526'060'089.62

- 20 - La hausse des créanciers au 31 décembre 2011 explique celle des engagements courants.
- 21 - Le recours aux emprunts à court terme a diminué en lien avec les besoins de trésorerie en fin d'exercice.
- 22 - Les liquidités reçues en cours d'année ainsi que l'excédent de financement de l'année ont permis de réduire les emprunts à long terme.
- 23 - Pas de mouvement significatif.
- 24 - La provision pour rectifications d'impôts sur les sociétés holdings a été dissoute, une provision pour débiteurs douteux a pu être créée.
- 25 - L'application du principe d'échéance pour le 100% des charges de l'Aide sociale 2011 augmente encore le niveau des passifs transitoires.
- 28 - La création d'un fonds pour des projets d'agglomération ainsi que quelques autres attributions supplémentaires provoquent une forte augmentation de cette rubrique.
- 29 - L'opération immobilière des Cadolles et la vente d'un terrain à Boudry, ainsi que le bénéfice 2011, expliquent la hausse de la fortune nette.

C. CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Comptes 2010	Budget 2011		Comptes 2011	
			Charges	Revenus
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
FONCTIONNEMENT				
261'531'538.69	257'206'800	Total des charges	278'132'812.35	
263'506'736.70	257'207'800	Total des revenus		280'945'426.19
-1'975'198.01	-1'000	Excédent de revenus	2'812'613.84	
		Excédent de charges		
INVESTISSEMENTS				
17'064'477.37	35'707'000	Total des dépenses	20'012'151.94	
3'052'212.75	4'725'000	Total des recettes		4'850'008.79
14'012'264.62	30'982'000	Investissements nets		15'162'143.15
FINANCEMENT				
14'012'264.62	30'982'000	Investissements nets	15'162'143.15	
-14'418'644.00	-15'637'800	Amortissements		14'997'048.60
-4'007'958.67		Amort. complémentaires		5'642'784.27
	459'900	Excédent des prélèvements aux financements spéciaux		
-1'118'668.88		Excédent des attributions aux financements spéciaux		9'876'076.87
		Excédent de charges du compte de fonctionnement		
-1'975'198.01	-1'000	Excédent de revenus du compte de fonctionnement		2'812'613.84
	15'803'100	Insuffisance de financement		
-7'508'204.94		Excédent de financement	18'166'380.43	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement regroupe les charges et les revenus courants de la Ville. L'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élève à 2'812'613.84 francs par rapport à un excédent de revenus prévu au budget de 1'000 francs.

Le tableau qui précède fait apparaître une augmentation des charges de 8,1% et des revenus de 9,2% par rapport au budget. Le poste « amortissements », en augmentation de plus de 5 millions de francs, comporte pour quelque 5,6 millions de francs d'amortissements extraordinaires alors que les attributions aux réserves sont supérieures au budget de plus de 9,3 millions de francs. Cet écart trouve sa raison principale dans la constitution d'un fonds pour des projets d'agglomération pour un montant de 7 millions de francs.

A l'instar de l'exercice précédent, les charges de personnel ont été maîtrisées. Elles présentent une amélioration de 908'000 par rapport au budget. Du côté des revenus, les recettes fiscales affichent une amélioration de plus de 19,8 millions de francs, en raison des rentrées fiscales des personnes morales, comme indiqué en introduction au présent rapport.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le compte des investissements comprend les dépenses destinées à l'amélioration de l'infrastructure publique. Il ne prend ainsi en compte que les investissements du patrimoine administratif dont la synthèse pour les comptes 2011 se présente comme suit :

	Fr.
Investissements bruts	20'012'151,94
Recettes	<u>4'850'008,79</u>
Total des investissements nets	<u>15'162'143,15</u>

Les investissements bruts réalisés en 2011 sont inférieurs de 15,6 millions de francs par rapport au budget. Cet écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions pour les investissements des Travaux publics, de l'Urbanisme, de la Police, de la Police du feu et des Energies consécutives aux reports de projets prévus au budget.

FINANCEMENT

La capacité d'autofinancement des investissements de la commune s'élève à 33,3 millions de francs (budget : 15,2). Elle est constituée par les amortissements, les variations des comptes de réserves et le report du résultat de fonctionnement, ce qui laisse apparaître un excédent de financement de 18,2 millions de francs pour l'exercice, alors que le budget affichait une insuffisance de financement de 15,7 millions de francs.

L'excédent de financement, obtenu également par des dépenses d'investissements inférieures au budget, a permis de réduire la dette à long terme.